



# Renforcer notre parcours d'apprentissage

Troisième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits

## Introduction

*Renforcer notre parcours d'apprentissage* est le troisième rapport d'étape sur la mise en œuvre du *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits*<sup>1</sup> (2007) (Le Cadre) et représente un effort de dix ans de collaboration et de co-création. Le travail qui a mené à ce rapport s'aligne avec l'esprit de la réconciliation, fondé sur la création d'une relation de confiance, d'honnêteté, de respect et d'engagement. Ce rapport se veut une célébration de ce travail.

Le rapport souligne les progrès accomplis au cours de la troisième phase de mise en œuvre du Cadre, en ce qui concerne les dix mesures de rendement présentées dans ce dernier. Comme on l'indique dans les deux rapports d'étape précédents, *De solides bases pour l'avenir* (2009) et *De solides bases* (2013), les dix mesures de rendement sont regroupées dans quatre domaines prioritaires : **soutien des élèves, renforcement de l'engagement et de la sensibilisation, soutien du personnel scolaire et utilisation de données pour appuyer le rendement des élèves**<sup>2</sup>.

1. Il est à noter que le *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* (le Cadre) en référence dans ce document fut publié en 2007 sous le titre de *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*. Un ajustement de l'appellation officielle explique l'écart entre les deux titres.

2. Bien que ces domaines prioritaires repris du *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* publié en 2007 puissent avoir été sujets à des reformulations, l'intention première demeure intacte.

2018

## SOMMAIRE



Le troisième rapport d'étape s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives pour mesurer les progrès, et présente les points de vue et les observations des élèves, des parents<sup>3</sup>, des communautés autochtones et non autochtones, des partenaires autochtones et des partenaires du secteur de l'éducation recueillis dans le cadre l'exercice d'engagement collectif. Le rapport présente également les nombreux partenariats entre le ministère de l'Éducation, les partenaires autochtones et les partenaires du secteur de l'éducation, qui se sont formés ou approfondis pendant cette période. Ces partenariats ont pour objectif commun d'améliorer le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits et d'accroître la sensibilisation et les connaissances de *tous* les élèves de l'Ontario quant aux histoires, aux cultures, aux perspectives et aux contributions des peuples autochtones. Le troisième rapport d'étape présente des « pratiques prometteuses », soit des pratiques dont il a été établi, lors de l'exercice d'engagement collectif, qu'elles avaient une influence positive dans les conseils scolaires où elles sont employées. Le rapport se conclut par un regard sur l'avenir et formule des recommandations concernant les prochaines étapes à suivre pour améliorer et approfondir la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario à l'échelle de la province.

### Les données soutenant le rapport

Les données qualitatives et quantitatives sur lesquelles le rapport s'appuie comprennent les conclusions de l'exercice d'engagement collectif sur la mise en œuvre du Cadre qui a eu lieu en 2017 à l'échelle de la province, des résultats concernant le rendement des élèves ainsi que des rapports sur les initiatives concernant l'éducation autochtone provenant de conseils scolaires et du ministère de l'Éducation, ainsi que des partenaires autochtones. Dans le cadre de la stratégie d'engagement, on a mené des entretiens en personne, par téléphone et en ligne, des groupes de discussion et un sondage en ligne touchant un vaste échantillon d'élèves, de familles et de communautés autochtones et non autochtones, ainsi que des partenaires du secteur de l'éducation et des membres du public.

La stratégie d'engagement comprend des méthodologies de recherche autochtones, y compris l'usage de cercles de discussion et le respect de protocoles autochtones, tels que les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP) des Premières Nations.

---

3. Dans le présent document, le terme *parents* désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice et peut inclure un fournisseur de soins ou un membre de la famille proche, ou un gardien ou une gardienne ayant la responsabilité parentale de l'enfant.

## Soutien des élèves

Ce domaine de priorité clé comprend les mesures de rendement suivantes.

### Estime de soi des élèves

L'estime de soi est essentielle au bien-être et à la réussite des élèves. Un milieu scolaire sécuritaire et accueillant, où les élèves peuvent développer un sens d'identité positif et être fiers d'eux-mêmes, est d'une grande importance pour améliorer l'estime de soi. Au cours des séances d'engagement, on a noté que lorsque les élèves des Premières Nations, métis et inuits se sentent respectés et valorisés et que l'on respecte et valorise leurs communautés et leurs cultures, cela leur permet de bâtir une image de soi positive, le taux d'assiduité s'améliore, et la participation des élèves aux auto-identifications volontaires et confidentielles augmente.

Les parents et les familles autochtones ont reconnu que les occasions de mentorat des élèves, l'accès à des modèles et la transmission de connaissances traditionnelles et culturelles avaient une incidence positive sur l'estime de soi des élèves.

On a également observé que les cours de langues autochtones et d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits favorisaient l'estime de soi des élèves, puisque ces derniers développaient un sentiment d'appartenance plus fort à leur identité culturelle et acquéraient des connaissances sur les cultures et les visions du monde des peuples autochtones. De plus, ces cours ont encouragé la tolérance et ont contribué à créer un milieu scolaire inclusif et accueillant.

Le bien-être est essentiel à la réussite globale des élèves. En décembre 2016, le Groupe de travail du Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits du ministère de l'Éducation a créé le sous-comité sur le bien-être des élèves autochtones. Le sous-comité vise à élaborer conjointement une vision commune du bien-être des élèves autochtones qui est validée par des séances d'engagement communautaires.

Bien que les élèves des Premières Nations, métis et inuits aient indiqué se sentir de plus en plus inclus à l'école, seulement 26 % des répondants au sondage en ligne estimaient que leur point de vue était vraiment pris en compte.





Au cours de l'exercice d'engagement, les élèves autochtones ont également signalé que le racisme demeurerait un enjeu important dans leurs écoles. En réponse aux questions relatives au racisme et à l'équité, les travaux entrepris relativement à la mise en œuvre du Cadre seront maintenant soutenus par le *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation*, publié en 2017 à titre de feuille de route provinciale ayant pour but de définir et d'éliminer les pratiques discriminatoires, les obstacles systémiques et les préjugés dans les écoles et dans les salles de classe afin d'appuyer tous les élèves dans l'atteinte de leur potentiel et de leur réussite.

### **Transition vers les écoles financées par la province**

Les transitions sont des périodes déterminantes au cours du cheminement éducatif d'un élève. Les élèves des Premières Nations qui passent d'une école communautaire à une école financée par la province et les élèves inuits qui viennent des communautés du Nord doivent faire face à de nombreux défis à mesure qu'ils s'adaptent à un milieu différent, à de nouveaux amis, à de nouvelles cultures et à des situations inconnues. Quelques élèves des Premières Nations ont indiqué que, bien que le soutien offert soit utile, il était déconcertant de voir ce même soutien réduit au strict minimum à mesure qu'ils avançaient dans leur parcours scolaire. Les élèves ont ajouté qu'un soutien continu faciliterait la transition.

Les élèves des Premières Nations ainsi que le personnel de l'école et du conseil scolaire ont indiqué que les conseillères, les conseillers et les travailleurs de soutien autochtones sont essentiels pour aider les élèves en période de transition, et pour retenir et encourager les élèves qui risquent de quitter l'école avant l'obtention de leur diplôme.

## Renforcement de l'engagement et de la sensibilisation

Ce domaine de priorité clé comprend les mesures de rendement suivantes.

### Participation des parents

Les parents autochtones ont indiqué qu'ils avaient plus d'occasions de participer au sein des écoles à l'éducation de leur enfant. La majorité des parents ont ajouté qu'ils se sentaient bienvenus à l'école. Certains ont affirmé avoir aidé à enseigner des aspects des cultures autochtones, alors que d'autres ont déclaré avoir participé à la planification ou à la réalisation d'activités en classe ou d'événements spéciaux à l'école. Certains élèves ont ajouté qu'ils consultaient leurs parents pour en apprendre davantage au sujet de leur culture ou de leur langue.

Les participants à l'exercice d'engagement collectif ont également indiqué que les parents des élèves des Premières Nations, métis et inuits devaient bénéficier de plus d'occasions de participation circonscrites et culturellement pertinentes au sein du système scolaire. Ils ont ajouté que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour rejoindre les parents autochtones vivant dans les communautés nordiques éloignées. En partenariat avec les comités consultatifs de l'éducation autochtone (CCEA), de nombreux conseils scolaires et de nombreuses écoles cherchent à améliorer la participation des parents et des familles autochtones à la vie scolaire en adoptant des approches culturellement pertinentes pour susciter leur engagement.

### Partage de connaissances, collaboration et résolution de problèmes

Afin d'améliorer la transmission de connaissances et la collaboration à l'échelle locale, le Ministère finance un poste de responsable de l'éducation autochtone au sein de chaque conseil scolaire. Le responsable soutient la mise en œuvre du Cadre et encourage la participation des familles, des communautés et des organismes autochtones. De plus, les responsables de l'éducation autochtone au sein des conseils scolaires travaillent en collaboration avec leur CCEA local pour élaborer et mettre en œuvre les plans d'action des conseils scolaires pour l'éducation autochtone, dans le but de soutenir la mise en œuvre des stratégies du Cadre.





Au sein des communautés des Premières Nations et des conseils scolaires bénéficiant d'ententes de services d'éducation, les participants aux séances d'engagement ont indiqué qu'ils avaient remarqué une meilleure collaboration, une augmentation de la responsabilité partagée et une meilleure participation à l'élaboration des plans d'action des conseils pour l'éducation autochtone. Les conseils scolaires et les communautés autochtones ont cependant reconnu qu'il était encore possible de renforcer une telle collaboration. Au sein de certains conseils dans les zones urbaines, où l'école ou le conseil scolaire peut ne pas avoir d'affiliation avec une communauté des Premières Nations, métisse ou inuite particulière, les partenaires autochtones ont estimé qu'une participation plus significative au soutien de l'éducation autochtone serait nécessaire.

Au cours des quatre dernières années, le Ministère a aussi travaillé à consolider les liens déjà établis avec les partenaires autochtones et à en tisser de nouveaux.

- Deux ententes tripartites ont été signées dans le cadre du Programme des partenariats en éducation (PPE) :
  - La Nation Nishnawbe Aski, le Canada et l'Ontario ont signé un protocole d'entente historique, s'engageant à travailler ensemble pour améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières Nations, tant dans les écoles administrées par les Premières Nations que dans celles financées par la province.
  - L'Association des Iroquois et des Indiens alliés, le Canada et l'Ontario ont signé un protocole d'entente historique, s'engageant à travailler ensemble pour améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières Nations.
- L'Ontario a également signé une entente-cadre en matière d'éducation avec 23 Premières Nations anishinaabek et le Kinoomaadziwin Education Body. L'entente vise à créer une nouvelle relation entre les Premières Nations anishinaabek et l'Ontario qui soutiennent la réussite et le bien-être des élèves anishinaabek au sein du système d'éducation anishinaabe et du système d'éducation financé par les fonds publics de la province.
- La Nation Métisse de l'Ontario et le ministère de l'Éducation ont signé leur deuxième protocole d'entente de cinq ans stipulant qu'ils s'engagent à travailler ensemble pour améliorer le rendement scolaire des élèves métis de l'Ontario et soutenir la mise en œuvre du Cadre.
- Le Tungasuvvingat Inuit et le ministère de l'Éducation ont signé un protocole d'entente ayant pour but de poursuivre les termes d'une

collaboration pour faire en sorte que les élèves inuits réussissent et soient soutenus dans leurs études partout en province dans le système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année.

## **Amélioration des connaissances sur le riche patrimoine historique et culturel des Premières Nations, des Métis et des Inuits**



### **Importance du leadership au sein du système scolaire et des écoles**

Au cours des séances d'engagement, les participants ont affirmé que lorsque les leaders scolaires et les leaders du système s'engageaient à inclure les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des peuples autochtones dans l'enseignement et l'apprentissage, le personnel de l'école et les élèves pouvaient participer à des initiatives et à des projets pertinents portant sur l'éducation autochtone qui sont en cours.

### **Importance de la formation initiale du personnel enseignant en ce qui concerne les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits**

Il est essentiel que les futures enseignantes et futurs enseignants se sensibilisent davantage et améliorent leurs connaissances au sujet des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits. À la suite de la mise à jour du programme de formation initiale des enseignantes et enseignants de l'Ontario en 2013, du contenu a été ajouté au *Guide d'agrément à l'intention des fournisseurs* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario pour veiller à ce que les enseignantes et enseignants qui débutent leur carrière professionnelle se sentent plus à l'aise d'intégrer les histoires, les cultures, les perspectives, les contributions et les expériences des Premières Nations, des Métis et des Inuits au sein du curriculum et des pratiques d'enseignement.

### **Importance du curriculum**

La Commission de vérité et réconciliation du Canada a réclamé la création d'un curriculum obligatoire adapté à l'âge, abordant les pensionnats indiens, les traités et les contributions historiques et contemporaines des Autochtones afin d'améliorer la sensibilisation et les connaissances de tous les élèves relatives à ces sujets. En réponse à cet appel à l'action, le ministère de l'Éducation a amorcé un processus



de révision du curriculum en collaboration avec des partenaires des Premières Nations, métis et inuits et des partenaires du secteur de l'éducation, y compris des enseignantes et des enseignants autochtones, des Aînées et des Aînés, des gardiennes et des gardiens du savoir, des sénatrices et des sénateurs métis, des survivantes et des survivants des pensionnats indiens ainsi que des représentantes et des représentants des communautés autochtones.

Le Ministère reconnaît le rôle important du curriculum dans la formation d'attitudes sociales et l'enseignement du respect, de la tolérance envers la diversité, de l'inclusion et de la compréhension interculturelle. L'Ontario s'engage à soutenir l'apprentissage obligatoire de l'histoire et de l'héritage des pensionnats indiens et du colonialisme, et des droits et responsabilités que nous avons tous en tant que personnes issues des traités. Le gouvernement provincial a réalisé un investissement annuel sur trois ans (de 2016-2017 à 2018-2019) totalisant 5 millions de dollars pour soutenir l'élaboration de ressources ciblées et le renforcement des capacités du personnel enseignant, en collaboration avec des partenaires des Premières Nations, métis et inuits, afin d'améliorer l'apprentissage et l'enseignement de l'histoire et de l'héritage des pensionnats indiens, des traités et de la *Loi sur les Indiens*, de manière adaptée à l'âge et à l'année d'études.

Lors de l'exercice d'engagement collectif, de nombreux élèves et de nombreux membres du personnel enseignant autochtones et non autochtones ont mentionné que les cours d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits devraient être obligatoires puisque, selon leur expérience, lorsque les élèves non autochtones suivaient ces cours, on notait une amélioration des relations entre les élèves autochtones et ceux non autochtones.

De plus, les participants ont ajouté que les membres des communautés autochtones, particulièrement les survivantes et les survivants des pensionnats, les Aînées et les Aînés et les sénatrices et les sénateurs métis, les gardiennes et les gardiens du savoir et les expertes et experts culturels étaient estimés en raison de leur rôle dans l'intégration des cultures, des histoires et des modes d'acquisition du savoir des Premières Nations, des Métis et des Inuits au sein du programme scolaire.



## Soutien du personnel scolaire

Ce domaine de priorité clé comprend les mesures de rendement suivantes.

### Augmentation du personnel enseignant et non enseignant des Premières Nations, métis et inuit

Il est important pour les élèves d'avoir des modèles et des mentors qu'ils admirent, à qui ils aimeraient ressembler et à qui ils peuvent s'identifier culturellement. Les apprenantes et apprenants cherchent à obtenir des conseils de la part du personnel enseignant, de la direction d'école et du personnel de soutien dans les écoles.

Les élèves, les parents et les membres de la communauté autochtone soulignent l'importance d'un personnel autochtone et la nécessité d'améliorer le soutien envers les stratégies de recrutement et de rétention du personnel autochtone.

Bien que certains conseils scolaires aient mis en place des politiques d'auto-identification du personnel, sans processus officiel, il existe peu de données fiables relatives à cette mesure de rendement. Dans le cadre du *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation*, le Ministère s'est engagé à soutenir les conseils scolaires et les partenaires en matière de main-d'œuvre dans la collecte et l'analyse de données sur les effectifs, pour s'assurer que les milieux d'apprentissage et de travail sont représentatifs, équitables et sains.

### Développement professionnel

Au cours des quatre dernières années, l'objectif des programmes de développement professionnel a été d'améliorer la capacité du personnel enseignant à répondre aux besoins des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Le Ministère, les conseils scolaires et les écoles, avec le soutien des responsables de l'éducation autochtone, des partenaires du secteur de l'éducation et des communautés autochtones, ont organisé des séances d'apprentissage professionnel, ont lancé des projets de recherche et ont mis en place des ressources pour approfondir les connaissances et l'appréciation du personnel enseignant quant aux histoires, aux cultures, aux perspectives et aux contributions des peuples autochtones. De nombreuses enseignantes et de nombreux enseignants ont aussi participé à des formations sur les stratégies de sensibilisation



aux traumatismes propres à des traumatismes historiques, afin de mieux comprendre l'héritage des pensionnats indiens et leurs répercussions intergénérationnelles.

Grâce à ces occasions de développement professionnel significatives, les enseignantes et les enseignants mettent maintenant en pratique des méthodes pédagogiques culturellement pertinentes et adaptées pour soutenir les élèves autochtones. Comme on le souligne dans le *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation*, une pédagogie adaptative et axée sur la culture reconnaît que les élèves apprennent d'une façon qui est directement liée au milieu d'origine, à la langue, à la structure familiale et à l'identité sociale ou culturelle. Les pratiques en salle de classe doivent être le reflet de la diversité des élèves et du personnel.

## Utilisation de données pour augmenter le rendement des élèves

Afin de souligner leur diversité, le Ministère tient des rapports séparés sur les élèves des Premières Nations, métis et inuits, plutôt qu'un seul rapport sur les élèves autochtones. Cette approche offre une meilleure compréhension des besoins uniques des différents groupes ainsi que la possibilité de tirer parti des forces de chaque groupe pour soutenir la réussite de tous les élèves autochtones.

Dans le rapport *Renforcer notre parcours d'apprentissage*, le Ministère présente les résultats des tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (l'OQRE) pour les années de 2011-2012 à 2015-2016 pour les systèmes d'éducation de langue française et de langue anglaise : les tests de lecture, écriture et mathématiques de 3<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année; les tests de mathématiques, cours théorique et cours appliqué, de 9<sup>e</sup> année; et le Test provincial de compétences linguistiques de 10<sup>e</sup> année.

Conformément aux pratiques de production de rapports de l'OQRE, les données de mesure de rendement sont regroupées à l'échelle provinciale, sauf une exception : les résultats des tests de l'OQRE sont enregistrés séparément pour les systèmes d'éducation de langue française et de langue anglaise.

Ce domaine de priorité clé comprend les mesures de rendement suivantes :

### Résultats concernant le rendement des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques

#### Système scolaire de langue française

On a remarqué une augmentation notable des résultats chez les élèves s'auto-identifiant comme des Premières Nations ou Métis entre 2011-2012 (ou la première année avec des données disponibles)<sup>4</sup> et 2015-2016 :

- Élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations : pour quatre des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une augmentation des résultats.
- Élèves s'étant auto-identifiés comme Métis : pour trois des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une augmentation des résultats.
- Élèves s'étant auto-identifiés comme Inuits : pour tous les indicateurs des tests de l'OQRE, les résultats des élèves inuits ont été supprimés, ou aucun élève ne s'est auto-identifié comme Inuit.

En outre, l'écart de rendement entre les élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations ou Métis et l'ensemble des élèves s'est rétréci :

- Élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations : pour quatre des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un rétrécissement de l'écart.
- Élèves s'étant auto-identifiés comme Métis : pour deux des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un rétrécissement de l'écart.

En ce qui concerne les écarts de rendement des élèves auto-identifiés comme étant Inuits, pour tous les indicateurs des tests, les résultats des élèves inuits ont été supprimés, ou aucun élève ne s'est auto-identifié comme étant Inuit dans les conseils scolaires de langue française.

---

4. Pour les élèves inuits du système de langue anglaise et les élèves des Premières Nations, métis et inuits du système de langue française, un grand nombre de résultats aux tests n'étaient pas disponibles en 2011-2012 et pour quelques années suivantes (p. ex., en raison de la suppression ou de l'absence des données concernant le rendement des élèves). Pour donner un aperçu de l'évolution des résultats avec le temps, la première année présentant des résultats a été utilisée à des fins de comparaison. (Veuillez prendre note qu'afin de protéger les renseignements personnels des individus et de veiller à la fiabilité de l'indicateur, le Ministère applique des règles habituelles de suppression des données; pour plus de renseignements, consultez l'[Annexe technique](#) du rapport.)



## Système scolaire de langue anglaise

En général, on a remarqué une augmentation notable des résultats du rendement des élèves s'étant auto-identifiés comme Autochtones entre 2011-2012 (ou la première année avec des données disponibles)<sup>5</sup> et 2015-2016 :

- Élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations : pour cinq des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une amélioration des résultats.
- Élèves s'étant auto-identifiés comme Métis : pour trois des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une amélioration des résultats.
- Élèves s'étant auto-identifiés comme Inuits : pour trois des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note une amélioration des résultats.

En outre, l'écart de rendement entre les élèves s'étant auto-identifiés comme Autochtones et l'ensemble des élèves s'est rétréci :

- Élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations : pour six des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un rétrécissement de l'écart.
- Élèves s'étant auto-identifiés comme Métis : pour un des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un rétrécissement de l'écart.
- Élèves s'étant auto-identifiés comme Inuits : pour deux des neuf indicateurs des tests de l'OQRE, on note un rétrécissement de l'écart.

Dans le cadre de l'exercice d'engagement collectif, les élèves autochtones ont mentionné qu'ils sentaient qu'il y avait eu une amélioration de leur rendement. En plus d'une meilleure intégration du contenu relatif aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits au sein du curriculum, les élèves autochtones ont considéré l'accès accordé aux conseillères et conseillers et aux accompagnatrices et accompagnateurs des Premières Nations, métis et inuits ainsi qu'aux experts culturels au sein du système scolaire comme étant un pas dans la bonne direction : ils se sentent mieux entourés. Toutefois, il est clair que, selon les données et les témoignages provenant du personnel scolaire, du personnel des conseils scolaires, des membres du conseil consultatif et des membres des communautés autochtones, il y a encore du travail à faire.

---

5. Veuillez consulter la note 4 qui précède celle-ci.

## Taux d'obtention du diplôme pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits

Le taux d'obtention du diplôme chez les élèves s'étant auto-identifiés comme Autochtones en Ontario est publié pour la première fois dans le rapport *Renforcer notre parcours d'apprentissage*. Le taux d'obtention du diplôme est calculé en fonction de chaque groupe d'élèves (ou cohorte) qui entre en 9<sup>e</sup> année en Ontario dans une année donnée. Le pourcentage de la cohorte initiale de 9<sup>e</sup> année ayant obtenu un diplôme dans les quatre années suivantes représente le taux d'obtention du diplôme sur quatre ans déclaré, et le pourcentage ayant obtenu un diplôme dans les cinq années suivantes représente le taux d'obtention du diplôme sur cinq ans déclaré.

Pour ce qui est de la cohorte de référence de 2011-2012, le taux d'obtention du diplôme sur cinq ans pour les élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations, Métis et Inuits était plus bas que le taux provincial pour l'ensemble des élèves. Toutefois, l'écart de rendement<sup>6</sup> pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits est plus petit après cinq ans (taux d'obtention du diplôme sur cinq ans) qu'après quatre ans (taux d'obtention du diplôme sur quatre ans).

Les conseils scolaires ont mis en œuvre plusieurs stratégies ciblées et mesures de soutien pour améliorer le rendement et le taux d'obtention du diplôme des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Au cours de l'exercice d'engagement collectif, certains partenaires communautaires et certaines autorités responsables de l'éducation des Premières Nations ont indiqué que l'augmentation du taux d'obtention du diplôme des élèves de leurs communautés était un indicateur clair du succès des divers services globaux qu'ils offraient aux élèves dans les écoles financées par la province. Ils ont jugé que le taux d'obtention du diplôme était un indicateur utile témoignant de l'efficacité de leur approche.

---

6. L'écart de rendement est calculé en utilisant la différence entre les taux d'obtention du diplôme des élèves des Premières Nations, métis et inuits et les taux d'obtention du diplôme de l'ensemble des élèves.



## Accumulation de crédits comme indicateur de rendement des élèves

L'accumulation de huit crédits ou plus à la fin de la 9<sup>e</sup> année indique que l'élève se trouve en voie d'obtenir son diplôme en même temps que ses pairs.

Les taux d'accumulation de crédits ont augmenté pour les élèves s'étant auto-identifiés comme des Premières Nations, Métis et Inuits dans tous les cas, à l'exception des taux d'accumulation de crédits en 10<sup>e</sup> année pour les élèves inuits.

Ces gains ont dépassé les gains de l'ensemble des élèves. Par conséquent, les écarts de rendement se sont rétrécis entre les élèves s'auto-identifiant comme étant des Premières Nations, Métis et Inuits et l'ensemble des élèves.

## Regard sur l'avenir

Grâce aux leçons tirées des stratégies, des programmes et des ressources mis en œuvre au cours des dix dernières années, nous avons approfondi notre connaissance des pratiques efficaces pour améliorer le rendement et le bien-être des élèves autochtones et pour accroître la sensibilisation et les connaissances de tous les élèves et du personnel scolaire en ce qui concerne les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des peuples autochtones.

Il y a déjà dix ans que le Cadre fut lancé. Un milieu en évolution et des conditions différentes exigent son renouvellement. Dans un esprit de partenariat et de collaboration, le ministère de l'Éducation et les partenaires autochtones travailleront ensemble pour élaborer conjointement un cadre renouvelé, notamment en passant en revue les mesures de rendement et les domaines de priorité, tout en continuant de soutenir les objectifs du Cadre alors que nous continuons sur la voie de la réconciliation.



La Fonction publique de l'Ontario s'efforce de faire preuve de leadership quant à l'accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que tous les employés du gouvernement de l'Ontario et tous les membres du public que nous servons ont accès à tous les services, produits et installations du gouvernement. Ce document, ou l'information qu'il contient, est offert en formats substitués sur demande. Veuillez nous faire part de toute demande de format substitut en appelant Service Ontario au 1 800 668-9938 (ATS : 1 800 268-7095).



Imprimé sur du papier recyclé

17-044

ISBN 978-1-4868-1612-5 (imprimé)

ISBN 978-1-4868-1613-2 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018